

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT EN ENTREPRISE

FORMATION

Public :

Acteurs de la fonction RH,
membres de la direction,
référénts harcèlement,
membres du CSE, HSE...

En inter ou en intra-
entreprise. Groupe de 4 à
12 personnes.

En présentiel ou à distance.

Prérequis :

Pas de prérequis

Durée :

7 heures



Contact :

augeo@augeo-rh.com

4, boulevard Voltaire
75011 Paris

☎ 01 82 09 00 60

augeo@augeo-rh.com

www.augeo-rh.com

Déclaration de prestataire de formation
n°11755036575

Habilitation au dispositif « Initiation
RPS – Former les salariés ou
dirigeants d'entreprises à la prévention
des RP »
n° 634015/2015/RPS-01/O/12

Garantie qualité : Augeo-RH est
référéncée au Datadock



Harcèlement moral, harcèlement sexuel, sexisme

Les objectifs :

- ✓ Cerner les notions de harcèlement moral, sexuel et de sexisme
- ✓ Connaître la législation et repérer les acteurs et les responsabilités
- ✓ Identifier les environnements à risque, les situations relevant du harcèlement
- ✓ Organiser la prévention et agir face à une plainte

Les plus de cette formation :

- ✓ *Une animation vivante basée sur des cas concrets (vidéos), des quiz et des exercices*
- ✓ *Une formation animée par un professionnel expérimenté sur ces sujets*

Le programme :

DÉFINITION ET CADRE JURIDIQUE DU HARCELEMENT MORAL

Reconnaitre les situations qui relèvent du harcèlement moral... ou pas
Connaître la législation et les sanctions encourues
Identifier les facteurs du harcèlement moral

DÉFINITIONS ET CADRE JURIDIQUE DU HARCELEMENT SEXUEL ET DU SEXISME

Connaître la législation et les sanctions encourues
Reconnaitre les situations qui relèvent du harcèlement sexuel ou du sexisme
Identifier les environnements à risque

ORGANISER LA PREVENTION

Les acteurs et leurs responsabilités
Mettre en place un processus d'alerte

AGIR EN CAS DE PLAINTÉ

Accueillir et accompagner une victime présumée
Mener les entretiens
Mener une enquête ; en tirer les enseignements pour la prévention

*SUGGESTION POUR UN PROGRAMME COMPLET DE PRÉVENTION DANS VOTRE
ENTREPRISE : Formez vos managers en sessions d'une journée d'un programme
adapté et l'ensemble des salariés en sessions d'une demi-journée.*